



TIMOUN d'HAÏTI

Association loi 1901 à but non lucratif, créée le 13 octobre 1995,
habilitée à recevoir des dons et à émettre des reçus fiscaux.

JARDIN D'ENFANTS MARIE-SOLEIL



Soutenons
la scolarité d'un enfant

Les dons (à partir de 10 €) sont déductibles de vos impôts

ENSEMBLE POUR UN MONDE SOLIDAIRE



Pour 25 € par trimestre, pendant 3 ans (durée du cycle scolaire), vous pouvez soutenir la scolarité d'un enfant de Marie Soleil. Notre association règle les frais de la cantine et le loyer.



136 rue du Printemps - F. 59650 VILLENEUVE d'ASCQ

☎ 33 (0)3 20 91 62 95

contact@timounhaiti.org / www.timounhaiti.org

Blog : <http://www.timounhaiti.blogspot.com/>

Comité local : 11 rue Jean Moulin - 59130 Lambersart